

 [Courrier service](#)

 [Clic & Culture](#)

**Amanvillers**

## **Le club de pétanque dispose d'un nouveau club house**

Le club house du boulodrome d'Amanvillers est opérationnel, mais hélas, en raison de la crise sanitaire, ne peut être utilisé actuellement. Le point sur sa construction, avec le président de la pétanque, Dominique Ruffa.

06 févr. 2021 à 18:01 - Temps de lecture : 2 min



Le fief du Pétanque-club Amanvillers n'est hélas pas ouvert en cette période de crise sanitaire. Photo RL

**U**n cadeau de Noël, pour Dominique Ruffa, président du Pétanque-club Amanvillers (PCA), une convention a été signée le 23 décembre en mairie avec remise officielle des clés.

Le club a été fondé en 2016 par des boulistes passionnés. En mai 2017, le boulodrome à la Pariotte a été réaménagé et homologué sur une superficie de 800 m<sup>2</sup>. Restait à construire un club house.

Ce bâtiment public de 49 m<sup>2</sup>, réalisé en bonne partie en régie, propose aux seuls licenciés une salle commune et une réserve ainsi que deux W.-C. dont un pour personnes handicapées, le tout aux normes en vigueur. Un éclairage extérieur a été installé pour les jeux nocturnes encadrés par le club.

**Des points de satisfaction ?**

« Très ! Mes remerciements à Mme le maire et son conseil municipal pour cette construction. Leur engagement va nous permettre d'être autonome, d'éviter les nombreuses norias de véhicules pour l'installation de matériels lors de nos manifestations.

De plus, nous serons dotés de toilettes et de point d'eau ce qui était absolument nécessaire. Pour meubler l'intérieur, dix tables et des chaises nous ont été offerts par le Crous du Saulcy. Des verres nous ont été donnés. »

## **Est-il uniquement destiné aux membres de la pétanque ?**

Dominique RUFFA : « Cet espace pourra, si une demande formelle est transmise en mairie, être un point de départ d'une activité organisée par une autre association. Un état des lieux sera alors effectué avant et après la manifestation, de façon à le conserver toujours en parfait état. »

## **Votre effectif ?**

« Nous avons enregistré trois inscriptions de plus et sommes 38 licenciés dont trois dames. La moyenne d'âge est de 62 ans. Les 390 € de la subvention 2020 allouée par la municipalité, merci à elle, ont contribué à une gratuité de la licence de notre côté soit 10 €. Les entraînements se déroulent les mardis, jeudis et samedis de 14 h à 20 h, mais en raison du couvre-feu ramené à 18 h. Le port du masque est obligatoire, la distanciation est respectée par un terrain libre de chaque côté. Le club fonctionne toute l'année, la pluie et le froid n'arrêtent pas les joueurs. Des nouveaux sont bienvenus. »

---

Contact : Dominique Ruffa, 06 85 05 08 15.

---

## **Des futurs concours ?**

« Nous venons d'engager deux équipes : une en coupe de Moselle, la 2e en 4e division CDC (championnat départemental des clubs). Un concours officiel est envisagé. »